RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

ZONE DE DISTRIBUTION : MAZELIER

Conclusion sanitaire

2025

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
L'eau présente une teneur naturellement élevée en Radon mais inférieure aux valeurs définies pour déconseiller son usage. Le gestionnaire doit analyser les solutions possibles pour réduire les concentrations en radon dans l'eau. Par ailleurs, le radon étant un gaz volatil, il est rappelé l'importance d'aérer son logement chaque jour.
Cette eau présente un caractère agressif : elle peut dissoudre les matériaux à son contact. Un risque particulier existe lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb. Elle est de bonne qualité pour les autres paramètres analysés.

Indicateur global de qualité

A

- **A** : Eau de bonne qualité
- **B** : Eau de qualité convenable
- **C** : Eau de qualité insuffisante
- **D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : TOURNAIRE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente de façon permanente 24 personnes sur 1 commune (SAINT-VICTOR-MONTVIANEIX). Le responsable des installations est : « SIEA RIVE DROITE DE LA DORE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SIEA RIVE DROITE DE LA DORE » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le **11/06/2026**

UDI **063001792**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **11**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2022, 2023, 2024, 2025**

NITRATES — A — Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **6,9 mg/L**
Valeur maxi : **6,9 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — A — Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **17**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**
Année prise en compte : **2022**

ARSENIC — A — Très bonne qualité

Elément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0 microgramme/L**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**
Année prise en compte : **2022**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Une eau douce (très peu calcaire) est susceptible de dissoudre les métaux des canalisations.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0,9 °f**
Valeur maxi : **0,9 °f**

RADON — Dépassement de la référence de qualité

Gaz radioactif naturel issu de la dégradation de l'uranium présent dans le sol et les roches, notamment granitiques et volcaniques. Etant soluble, une partie du radon formé dans le sol peut se dissoudre dans l'eau souterraine. La référence de qualité est fixée à 100 Bq/L.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **384 Bq/L**
Valeur maxi : **384 Bq/L**

ars-dt63-sante-environnement@ars.sante.fr